

Version : IFSI 2022/07/12

STAGE ERASMUS

GUIDE DE PREPARATION A LA MOBILITE EUROPEENNE



<https://pixabay.com/fr/illustrations/europe-continent-monde-color%C3%A9-2239718/>

GRUPE STAGES INTERNATIONAUX ET COLLABORATION INTERNATIONALE

Chef de projet : Mme Florence REUILLER

Membres du groupe : Mme Stéphanie PISOT — Mme Justine GNAHO — Mr Bruno GUERRY

Secrétaire : Mme Corinne LAROSE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. Conditions de validation de la candidature à la mobilité internationale

- 1) Conditions préalables à toute mobilité internationale
- 2) Contenu du dossier de sélection des étudiants candidats
- 3) Dossier à composer pour la candidature à la mobilité internationale
 - a) [Définir son projet](#)
 - b) [Rédiger son projet](#)
 - c) [Contenu du dossier de sélection](#)

II. Planification de la préparation à la mobilité

III. Contractualisation entre IFSanté-ESI et Lieu de stage

IV. Accompagnement de l'étudiant durant la constitution de son dossier de candidature

V. Bibliographie/Stages à l'étranger

Annexe 1 : formulaire de candidature à la sélection

Annexe 2 : formulaire de demande de convention de stage

Annexe 3 : attestation sur l'honneur/ risques

INTRODUCTION

De par les origines culturelles diverses qui composent sa population, la France est aujourd'hui l'une des nations les plus multiculturelles du monde. Ainsi durant votre carrière professionnelle vous serez inéluctablement en interaction avec des patients de différentes cultures.

« La formation initiale infirmière basée sur l'alternance, amène l'apprenant à transférer les savoirs théoriques lors des mises en situation en stage. En effet, les stages sont déterminants pour réussir son insertion professionnelle et font partie intégrante du cursus de formation. Lorsqu'ils sont effectués à l'étranger, ils constituent une expérience très valorisante : d'une part ils témoignent de capacités appréciées des employeurs (initiative, autonomie, volonté et capacités d'adaptation) ; d'autre part l'étudiant, en testant son aptitude à évoluer dans un environnement complètement nouveau, renforce sa confiance en lui-même. »¹

L'article 65 du 31 juillet 2009 stipule que *« le parcours de formation permet la validation des périodes d'études effectuées à l'étranger. Lorsque le projet a été accepté par les responsables pédagogiques et que l'étudiant a obtenu la validation de période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études... »*² La conférence algéro-française³ de 2011 organisée par le programme Averroès⁴ indiquait que *« l'apprentissage de l'interculturalité (notamment par la mobilité internationale, l'apprentissage des langues, l'exposition à la diversité culturelle) doit être au cœur des formations universitaires [...]. Ils ouvrent sur des nouvelles compétences, de nouveaux savoirs-être; les étudiants, qui ont fait la découverte de l'interculturalité, se sont également « trouvés. »*⁵ Nous soulignons ici la place qui est donnée à l'interaction culturelle dans le développement personnel de l'étudiant en soins infirmiers. C'est par ailleurs un des objectifs pédagogiques de l'IFSI de Chartres : favoriser et accompagner la construction de l'identité professionnelle infirmière pour une prise en soin globale, individualisée et adaptée au patient. L'internationalisation des stages est donc un des leviers de compréhension de soi-même, de ses fonctionnements psychiques et comportementaux dans les interactions culturelles.

*« Pour pouvoir soigner quelqu'un, je dois me connaître.
Pour pouvoir soigner quelqu'un, je dois connaître l'Autre
Pour pouvoir soigner quelqu'un, je dois jeter des ponts entre nous. »*
Jean Watson⁶

¹ RHARZALE Nor Eddin – Mémoire de recherche en sciences sociales – Le stage Erasmus : vecteur de développement de la compétence interculturelle » IFCS Sainte-Anne / Université Paris Est Marne La Vallée– Paris 2013

² Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, J.O. du 7 août 2009

³ Conférence algéro-française. *Op. cit.*, pas de pagination.

⁴ Programme de mobilité permettant l'organisation d'échanges universitaires et scientifiques entre l'Europe et les pays du Maghreb. Le programme propose des bourses d'excellence pour vivre une mobilité à l'étranger, d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Coordonné par l'Université Montpellier 2 (France), le programme Averroès est financé par la Commission européenne dans le cadre des projets Erasmus Mundus.

⁵ Conférence algéro-française. *Op. cit.*, pas de pagination.

⁶ College of nurses of Ontario. Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario. La prestation de soins adaptés à la culture[En ligne]. *Directive professionnelle*. 2009, n°51040, p.3.[Page consultée le 19/03/2013], http://www.cno.org/Global/docs/prac/51040_CultureSens.pdf



I – Candidature

La validation de la candidature de l'étudiant est soumise au respect des conditions préalables validées par l'Institut de formation :

- transmission par l'étudiant de son dossier de candidature dans les délais déterminés par l'équipe pédagogique,
- validation du dossier de candidature par le groupe projet en fonction du parcours de formation et de l'évolution des compétences en fin de semestre 4 sous réserve de passage en 3^{ème} année.

1) Conditions préalables à la mobilité ERASMUS

- ❖ Pays francophone ou pays dont l'étudiant maîtrise la langue nationale ou pays dans lequel l'étudiant peut s'exprimer et comprendre en anglais.
- ❖ Pays dont la réglementation permet à l'étudiant de mettre en œuvre et développer les actes et activités infirmiers en vigueur en France et dans le pays d'accueil. Pour les pays anglo-saxons, l'avis du professeur d'anglais est sollicité pour attester de votre niveau suffisant pour effectuer le stage ou la formation.
- ❖ La mobilité peut se réaliser de façon individuelle ou en groupe.
- ❖ L'étudiant est averti que ce stage ne revêt aucun caractère obligatoire et qu'il s'agit d'une décision personnelle.
- ❖ Les étudiants en promotion professionnelle doivent demander l'autorisation préalable écrite de leur employeur.
- ❖ Vous devez avoir obtenu 60 E.C.T.S. à l'issue du semestre 2 de préférence.
- ❖ Vos motivations doivent être en cohérence avec votre projet de formation individuelle.
- ❖ Le stage est obligatoirement réalisé sur un minimum de 10 semaines.
→ Dates du stage : Semestre 6 de février à avril 2023.

2) Définir son projet

- ❖ Identifier le pays de destination
 - Bruxelles, Belgique (Erasmus Hogeschool)
 - Evora, Portugal (Universidade de Evora)
 - Valence, Espagne (Universitat de Valencia)

Renseignez-vous sur les conditions d'accueil des stagiaires. Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.euroguidance-france.org/> qui détaille ces informations pour les pays de l'Union européenne, Norvège et Suisse.

❖ **Présentation du pays d'accueil**

- ✚ Carte géographique
- ✚ Bref historique du pays
- ✚ Caractéristiques de la population
- ✚ Etat économique du pays
- ✚ Religions
- ✚ Langue(s) parlée(s)
- ✚ Climat
- ✚ Système de santé
- ✚ Problématiques sanitaires du pays

❖ **Présentation du lieu de stage**

- ✚ Présentation de la ville où est située la structure de stage

❖ **Objectifs spécifiques de stage en lien avec :**

- ✚ Les compétences mobilisables sur le lieu de stage
- ✚ Les actes et activités réalisables sur le lieu de stage

❖ **Plan de financement**

- ✚ Tableau des recettes et dépenses prévues pour ce stage

Recettes :

- Se renseigner auprès des mairies et des entreprises pour obtenir une subvention
- Organiser des ventes de gâteaux, d'objets artisanaux, papiers cadeaux, soirées...
- Prévoir un emploi estival
- Cagnotte sur internet....

Dépenses :

- Billets d'avion
- Hébergement
- Assurance rapatriement.....
-



- ❖ Réfléchir au type de structure et au service ciblé



3) Contenu du dossier de sélection

À remettre au secrétariat au plus tard le 12 décembre 2022

Formulaire de candidature à la présélection des mobilités internationales dûment complété
(annexe 1)

Lettre de motivation mentionnant :

- les objectifs de stage en lien avec la mobilité,
- argumentation en lien avec le pays sélectionné

CV détaillé

Responsabilité civile :

Une assurance responsabilité civile couvre les dommages causés par le participant pendant son séjour en mobilité. Renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil pour savoir s'il dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant les stagiaires. Dans le cas où l'établissement d'accueil ne prévoit pas une telle police d'assurance, **il vous faudra demander à votre assurance habituelle d'étendre la protection responsabilité civile à la zone géographique dans laquelle vous allez vous rendre**. Cela s'effectue généralement sans frais supplémentaire.

Attestation sur les risques et modalités : Remplir et signer l'annexe 3 de ce dossier

Relevé d'identité bancaire (RIB)

Photocopie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité

Dès que votre dossier sera validé, nous faire parvenir une photocopie des documents ci-dessous :

Photocopie de l'assurance rapatriement souscrite par l'étudiant (adressez-vous à votre assureur) ou devis.

Photocopie de l'attestation de prise en charge des dépenses de santé (assurance maladie)



Faire une demande de **Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** auprès de votre régime général de sécurité sociale. Carte valable 2 ans. Cependant, cette couverture peut s'avérer insuffisante pour une intervention médicale spécifique. Une assurance santé complémentaire peut s'avérer fort utile.

- Etre inscrit sur le site du ministère des affaires étrangères via « **Ariane** »

Afin d'être pris en charge en cas d'accident du travail, Mme REUILLER demandera pour vous :

- L'assurance accident du travail qui couvre les dommages résultant d'un accident causé aux employés sur leur lieu de travail auprès de la CPAM.
- L'assurance responsabilité civile de l'hôpital de Chartres couvrant les dommages pouvant être occasionnés au cours de leur stage auprès de l'assureur de l'hôpital.

II - Planification de la préparation à la mobilité ERASMUS

Une réunion est prévue avec les étudiants intéressés par la réalisation d'une mobilité	Semestre 3
Remise du dossier de pré-sélection au secrétariat	12 décembre 2022
Convocation pour entretien de sélection	Début janvier 2023
Résultat du jury de sélection	Début janvier 2023

III - Contractualisation entre IFSI-ESI et Lieu de stage

Une convention de stage : elle a pour but de fixer les engagements de chacun des cosignataires ainsi que la couverture sociale du stagiaire. L'étudiant accepte le règlement de l'établissement, qui lui-même s'engage sur les conditions de travail de l'étudiant. Cette convention est systématique.

Un RDV avec le référent de suivi pédagogique de l'étudiant sera organisé avant le départ afin de poser les modalités :

- Travaux pédagogiques à réaliser durant le stage (décidés par le référent de suivi pédagogique)
- Moyens de communication institués entre l'étudiant et le référent de suivi pédagogique et le référent de mémoire.

IV- Accompagnement de l'étudiant durant la constitution de son dossier de candidature

Accompagnement dans la démarche sur le fond

Mme REUILLER : Cadre de Santé Formateur – chef du groupe

« Stages internationaux »

Accompagnement dans la recherche documentaire et la mise en page du dossier de candidature

Mme PISOT : Documentaliste - Membre du groupe

« Stages internationaux »

V- Bibliographie/Stages à l'étranger

Livres

- ✚ GUILLEUX-GOUVET, A-M. *Les ailes de la vie, journal de mission humanitaire*. Cholet : Editions les deux encres, 2004, 329p.
- ✚ MICHELETTI, P. *Humanitaire, s'adapter ou renoncer*. Paris : Marabout, 2008, 245 p.
- ✚ TISON, B. *Soins et culture, formation des soignants à l'approche interculturelle*. Paris : Masson, 2007, 247 p.

Articles

- ✚ COLLECTIF. *Carnet de voyage de trois étudiants*, *La revue de l'infirmière*, 2010, n°165, p38-39.
- ✚ DEPREY, M. *La communication verbale en situation d'urgence à l'étranger*. *La Revue de l'infirmière*, 2012, n°179, p51-52.
- ✚ MACRI, C. *A la découverte du système de soins écossais*. *L'Infirmière magazine supplément Campus*, 2012, n°20, p30-32.
- ✚ VION, A. *Erasmus s'ouvre aux étudiants infirmiers*. *L'Infirmière magazine supplément Campus*, 2010, n°16, p10-13.
- ✚ WARNET, S. *Découvrir les soins infirmiers dans la famille multiculturelle européenne*. *La Revue de l'infirmière*, 2012, n°186, p29-30.
- ✚ WIBAUT, S. *Expérience de mobilité académique de six mois d'études à l'étranger*. *La Revue de l'infirmière*, 2014, n°201, p 51-52.

Quelques liens sur Internet

- ✚ <http://www.actusoins.com/9197/etudiants-infirmiers-un-stage-a-letranger-cest-possible.html>
- ✚ <http://www.actusoins.com/22894/stage-infirmier-humanitaire-au-togo-projet-motivant.html>
- ✚ <http://www.kisskissbankbank.com/stage-humanitaires-au-coeur-de-la-guyane-francaise-pour-5-etudiants-infirmiers>
- ✚ <http://fr.ulule.com/infirmiers-cambodge/>



ANNEXE 1

FORMULAIRE de candidature à la mobilité internationale



Dossier suivi par :

F. REUILLER

Coordinateur ERASMUS

Tél : 02.37.30.30.86

freuiller@ch-chartres.fr

secrétariat : C. LAROSE

clarose@ch-chartres.fr

FORMULAIRE DE CANDIDATURE A LA SELECTION

A LA MOBILITE ERASMUS

ETUDIANT INFIRMIER CANDIDAT A LA MOBILITE INTERNATIONALE

NOM – Prénom : _____

Pays ciblé(s) (si connu à ce jour) : _____

Association :

Mobilité individuelle

Mobilité en groupe

Si mobilité en groupe nom des autres étudiants

Pays envisagé : (si connu à ce jour) :

Service(s) souhaité(s) :

NOM DU REFERENT DE SUIVI PEDAGOGIQUE :

A Chartres, le

Signature de l'Etudiant(e) / élève

IFSanté Chartres – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES

N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)



ANNEXE 2

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE



Dossier suivi par : **F. REUILLER**

Coordinateur ERASMUS

Tél : 02.37.30.30.86

freuiller@ch-chartres.fr

secrétariat : C. LAROSE

clarose@ch-chartres.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE - **SEMESTRE6**

ETUDIANT INFIRMIER CANDIDAT A LA MOBILITE ERASMUS	
NOM – Prénom :	_____
Discipline du stage :	_____
Dates du stage :	_____
Adresse de l'hébergement :	_____
Coordonnées de la personne à contacter en dehors du lieu de stage :	_____
COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL	
Etablissement :	_____
NOM Directeur :	_____
_____	_____
Fonction :	_____
Adresse :	_____
_____	_____
Pays :	_____
☎ :	_____ Mail : _____
COORDONNEES DE LA PERSONNE REFERENTE DU STAGE	
Service :	_____
NOM Personne référente :	_____
_____	_____
Fonction:	_____
☎ :	_____ Mail : _____

A Chartres, le

Signature de l'Etudiant(e) / élève



ANNEXE 3

ATTESTATION sur l'honneur



Dossier suivi par :

F. REUILLER

Coordinateur ERASMUS

Tél : 02.37.30.30.86

freuiller@ch-chartres.fr

secrétariat : C. LAROSE

clarose@ch-chartres.fr

ATTESTATION sur les risques et modalités

Je soussigné(e), M / Mme _____, étudiant(e) infirmier(ère) en 3^{ème} année, atteste sur l'honneur :

- Que je suis informé(e) des potentiels risques sanitaires occasionnés par ce stage et avoir respecté les démarches d'ordre sanitaire demandées par les autorités françaises et du pays d'accueil.
- Que je suis averti(e) du caractère non obligatoire d'un stage spécifiquement réalisé à l'étranger et qu'il s'agit d'une décision personnelle.
- Que je ne dois pas réserver mon titre de transport avant validation définitive de la mobilité Erasmus par l'équipe pédagogique.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Chartres,

Le